



La charmante région de Lanaudière a subi ces derniers temps plusieurs fermetures d'entreprises, «*la plupart liées au libre-échange*», affirme le président du Conseil central André Drolet. Lucie Laurin est allée y voir de plus près.

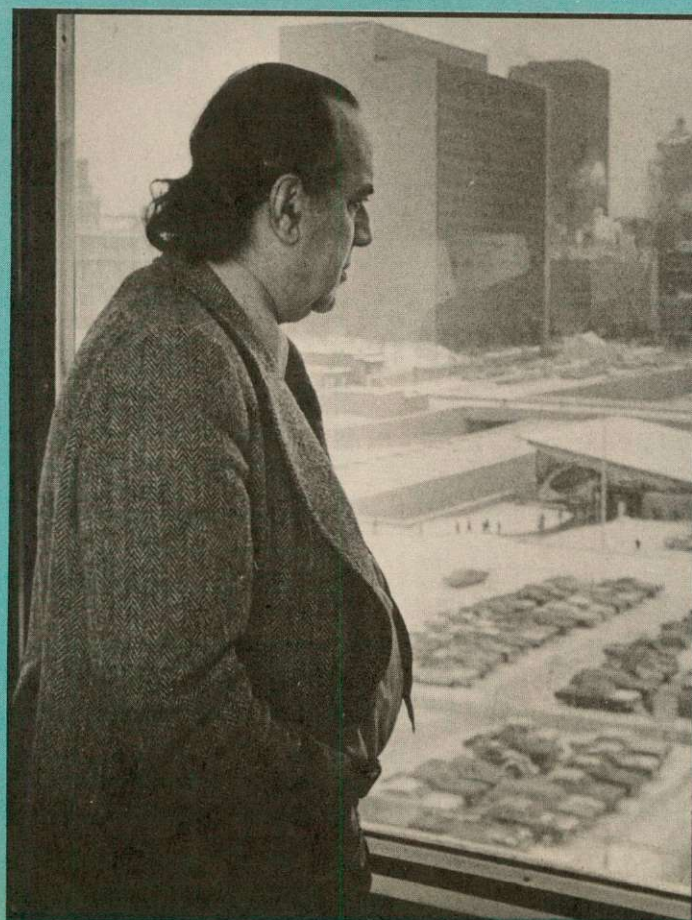
Page 8

Restructuration industrielle sur fond de libre-échange

Attention aux contrecoups!

En tant que travailleurs et travailleuses oeuvrant dans le monde capitaliste, les récents événements dans les pays de l'Est et en URSS nous concernent aussi, et beaucoup plus que l'on a généralement tendance à le penser. C'est ce que se sont fait expliquer, par trois spécialistes de la question, et en présence du vice-consul de l'URSS, les participants à une récente soirée-débat tenue sous l'égide du Conseil central de Montréal. Le compte-rendu d'Ovide Bastien.

Page 2



Des temps troublés

«*C'est un beau titre que celui d'homme de gauche. On s'en apercevra encore au premier détour du chemin.*»

C'est ainsi que Pierre Vadeboncoeur conclut son troisième et dernier article sur Marcel Pepin, après avoir rappelé à quel point il avait contribué à «*conserver à la CSN une certaine rigueur contestataire, une indépendance à l'égard des pouvoirs, un éloignement à l'égard de la facilité, une force non pas «gauchiste» mais simplement de gauche.*»

Page 5

L'AFFAIRE PÉLADEAU...



Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction
Ovide Bastien
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Jacques Guay
Clément Trudel

Photographes
Alain Chagnon
Guy Ouellet
Hélène Rochon

**Conception
graphique**
Jean Gladu

**Montage
informatique**
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Métropole Litho

Distribution
L'équipe de
distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

**Numéro de
téléphone
central:
598-2121**

RÉDACTION
514-598-2159
DISTRIBUTION
514-598-2233

NOUVELLES CSN 307 page 2

Les bouleversements en URSS et dans les pays de l'Est

ATTENTION

aux contrecoups!

Par Ovide Bastien

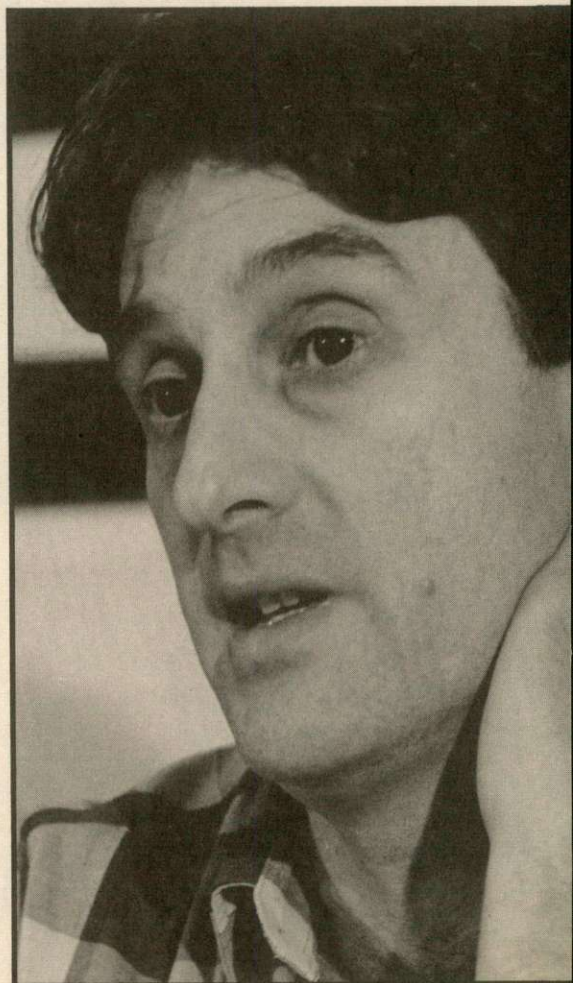
«Je veux savoir une chose: Solidarité, en Pologne, a-t-il bien fait, oui ou non? Pouvait-il, réalistement, prendre une autre orientation? Si la réponse est non, alors dites-le clairement et on va applaudir!»

C'est en ces termes directs et francs qu'un syndiqué de la construction exprimait son inquiétude profonde devant la centaine de personnes réunies récemment pour une soirée-débat sur l'URSS et les pays de l'Est, organisée par le Comité de solidarité internationale du Conseil central de Montréal.

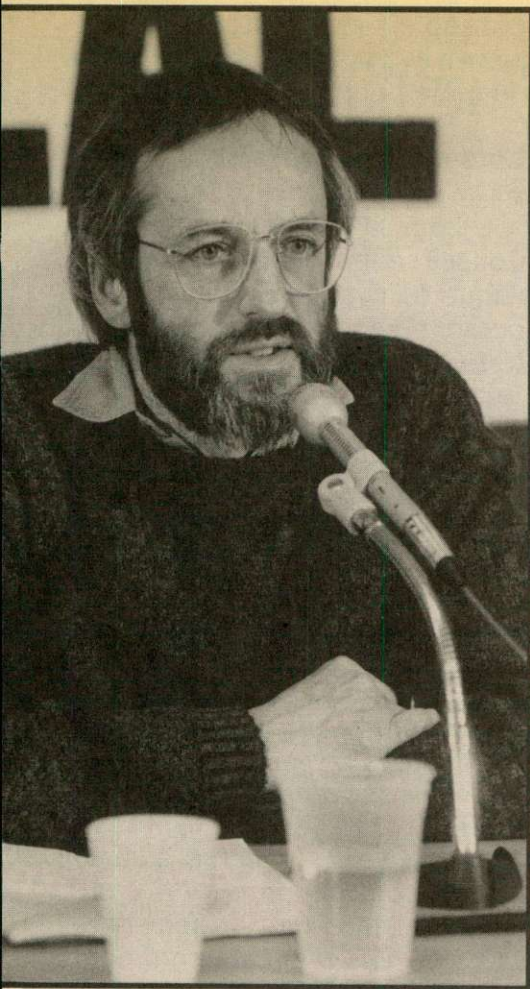
La soirée porte sur les profonds changements qui secouent présentement l'URSS et les pays de l'Est. Elle se veut une occasion d'explorer, à partir d'une perspective ouvrière et syndicale, de nombreuses interrogations. Assistons-nous à l'effondrement du socialisme dans le monde et au triomphe du capitalisme? Si oui, s'agit-il du triomphe du capitalisme à la Ronald Reagan et à la Margaret Thatcher, ou du capitalisme social-démocrate à la suédoise? Et si c'est le capitalisme qui triomphe, qu'arrivera-t-il aux conditions de travail, ici au Québec, et ailleurs dans les pays capitalistes avancés? Et qu'arrivera-t-il aux pays du Tiers monde déjà paralysés par une dette énorme? Seront-ils de plus en plus délaissés à la fois par l'URSS et par les investisseurs occidentaux tout excités par cette manne de perspectives nouvelles que représentent les pays socialistes?

Intellectuels vs ouvriers

Selon David Mandel, professeur de sciences politiques à



David Mandel



Louis Gill



Jacques Lévesque

l'UQAM et spécialiste des syndicats en URSS, il ne fait aucun doute qu'à l'heure actuelle, la grande majorité des intellectuels soviétiques sont en faveur du capitalisme, soit social-démocrate, soit à la Reagan. Mais cela n'est absolument pas vrai des ouvriers et ouvrières, qui demeurent profondément attachés aux acquis du socialisme. Depuis l'automne dernier, les syndicats soviétiques mènent des campagnes vraiment populaires contre le gel des salaires et les hausses de prix, contre la corruption que la réforme actuelle semble accentuer, contre les coopératives qui, dans les faits, sont des entreprises privées déguisées. Si Gorbatchev se donne des pouvoirs présidentiels plus forts, ce n'est pas seulement à cause du problème de plus en plus aigu des nationalités, c'est en grande partie par peur des réactions populaires appréhendées. Et M. Mandel, pour illustrer sa crainte, se réfère au restaurant MacDonald qu'on vient d'ouvrir à Moscou:

«Vous connaissez tous l'anti-syndicalisme farouche de MacDonald, son utilisation systématique d'adolescentes à temps partiel. Or, le gouvernement actuel accepte tout cela. C'est l'avenir réservé aux compagnies mixtes et aux zones d'entreprises libres en URSS.»

Une caricature

Pour Louis Gill, professeur d'économie politique à l'UQAM, ce n'est pas le socialisme qui s'effondre en URSS et dans les pays de l'Est, mais bien la caricature stalinienne de celui-ci. Ce n'est pas la première fois que les peuples tentent d'échapper au joug stalinien. C'est arrivé en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, etc. Mais cette fois, la révolte réussit à cause de la double impasse politique et économique dans laquelle se trouve la bureaucratie. Le résultat? Une orientation massive vers une économie de marché. Pour une bonne partie de la population, habituée depuis de longues années à identifier le socialisme à sa caricature stalinienne, c'est-à-dire pénuries, queues, biens de mauvaise qualité et absence

de liberté, cette orientation vers le marché apparaît presque naturelle et inévitable. Et comme la bureaucratie est incapable de procéder à une véritable démocratisation de l'économie planifiée parce que le faire serait suicidaire, elle s'oriente elle aussi vers le marché. L'appel qu'elle lance au capital occidental apparaît comme une bouée de sauvetage pour tenter d'éviter le désastre économique. M. Gill considère que l'idéal socialiste est donc trahi et que la réforme dans laquelle s'engage la bureaucratie conduira à des affrontements avec la population travaillante, présentement un peu séduite par le marché. *«En Pologne, poursuit-il, c'est un économiste néolibéral de l'Université de Chicago, M. Sachs, qui oriente la réforme économique. Le chômage sera massif et la détérioration des conditions de vie substantielle. Attendez un an, un an et demi, et vous verrez quelle sera la réaction populaire!»*

Deux périodes

Commentant la politique extérieure soviétique, M. Jacques Lévesque, spécialiste de l'URSS et de l'Europe de l'Est, distingue deux périodes importantes. De 1986 à 1989, c'est l'URSS qui a l'initiative. Désireux d'amorcer un désarmement mais pris avec le belliqueux Ronald Reagan, Gorbatchev rompt avec la stratégie classique de négociation et amorce une avalanche contrôlée de concessions unilatérales. Si la tactique réussit de plus en plus à augmenter la crédibilité de l'URSS et la sympathie mondiale, surtout européenne, à son égard, elle échoue face aux États-Unis qui continuent sans broncher leur course aux armements.

La deuxième période débute au moment de l'effondrement total des régimes communistes dans les pays de l'Est, en décembre 1989. L'URSS perd de plus en plus l'initiative. Certes, ces changements rapides et révolutionnaires, réalisés dans une paix sans précédent dans l'histoire, n'auraient pas pu voir le jour sans l'accord du grand frère soviétique. Mais le virage radical





M. Alexei Birikov

vers le multipartisme et une économie de marché surprend l'URSS et lui impose dorénavant la direction du mouvement. L'Occident célèbre alors une victoire idéologique, affirme la supériorité du capitalisme, et reprend l'initiative. Le Tiers monde se sent de plus en plus isolé, ayant perdu son allié principal. «*Dans la mesure où le capitalisme s'est humanisé historiquement sous la double poussée des luttes populaires et de la peur du socialisme, avertit M. Lévesque, il est à craindre que le mouvement ouvrier ne subisse maintenant, un peu partout dans le monde, des contrecoups assez durs.*»

Des acquis

Dans la période de questions et de commentaires qui suivit les exposés, un intervenant affirmait, non sans passion, que le mouvement ouvrier international est plus fort que jamais et qu'il

se bat contre ce système capitaliste qui fait crever plus de 40000 enfants par jour dans les pays du Tiers monde et qui tire encore de gros profits de ces pays écrasés sous le poids d'une dette impossible à rembourser.

La plupart se sont montrés plutôt critiques face au virage vers une économie de marché et envers Gorbatchev. Le vice-consul soviétique, M. Alexei Birikov, estimant sans doute la critique excessive, rappela que son pays, même s'il a des problèmes, a aussi d'importants et nombreux acquis dans son histoire; que le virage actuel n'est pas capitaliste mais représente une réforme du socialisme; qu'en URSS, il n'y a pas seulement deux grandes nationalités comme au Canada mais plus d'une centaine; et que l'amorce significative de désarmement que connaît la planète à l'heure actuelle, et pour laquelle Gorbatchev est largement res-

ponsable, représente un grand pas en avant pour les ouvriers et ouvrières dans le monde.

Le système parfait existe-t-il?

Pour sa part, le président du Conseil central de Montréal Pierre Paquette a soutenu qu'il «*faut cesser de poser les questions en termes d'absolus. Si on part toujours d'un grand absolu parfait, le socialisme en URSS est un échec, le capitalisme actuel est un échec, la social-démocratie en Suède est un échec, la révolution au Nicaragua est un échec! Si on vise un modèle qui représente le meilleur système de tous les temps, tout sera un échec! Je suis fier que le CCM ait appuyé les Sandinistes au Nicaragua pendant toutes ces années. Le peuple vient de voter contre la misère, non contre le sandinisme. Au lieu de viser le système parfait, ce que nous devrions faire, c'est de construire des projets concrets et plus modestes qui contribuent à améliorer nos conditions de vie. S'il y a une grande leçon que nous donnent les événements actuels, c'est qu'il faut toujours respecter la liberté et la conscience des travailleurs et travailleuses. Qu'on ne doit jamais leur imposer une libération avec laquelle ils ne sont pas d'accord.*»

Soirée enrichissante et qui en a laissé plusieurs sur leur appétit... Un débat franc, parfois passionné, mais réalisé dans le plus grand respect. □

N.B. La soirée-débat a été enregistrée sur vidéo par le Cégep Montmorency. Pour une copie de ce vidéo, vous adresser au Comité de solidarité du Conseil central de Montréal.

Des temps troublés

Par Pierre Vadeboncoeur

«Il m'a toujours semblé que Pepin était un homme de la période 1965-1970 plutôt que de celle qui suivit, même s'il fut pleinement présent dans les deux. Il n'avait jamais été un doctrinaire mais un pragmatique, un excellent pragmatique, concret, habile, éclairé, compétent et progressiste», estime Pierre Vadeboncoeur.

Sur la photo, Pepin s'adresse à des travailleurs de la construction, en 1970.

À partir de 1965, la CSN, qui antérieurement avait négligé de préciser vraiment sa propre pensée sociale, s'en remettant à celle de l'Église, se mit à se poser nombre de questions. D'ailleurs, c'était dans l'esprit de ce temps-là: les Québécois en général s'interrogeaient alors sur toutes sortes de choses, le rôle du clergé, le système d'éducation, le régime constitutionnel canadien, le développement de la haute fonction publique québécoise, le rôle de l'État québécois dans l'économie, etc.

La CSN essaya de formuler les pensées plus ou moins inexprimées qui avaient motivé son action, en particulier depuis la grève de l'amiante de 1949. L'action avait été très vigoureuse mais la pensée de la centrale avait été paresseuse. Picard, qui était futé, avait tenu, dans une époque avec laquelle il fallait composer, à stimuler l'action mais à laisser flotter les vieilles idées; autrement dit, à réveiller les vivants mais à laisser dormir les morts. En 1965, cette profonde habileté ne suffisait plus.

Le questionnement

Les temps nouveaux posaient des questions et exigeaient des réponses. D'ailleurs, un certain syndicalisme assez mou, américain d'ins-



une
société
bâtie pour
l'homme

Rapport moral du président général
de la Confédération des syndicats nationaux

MARCEL PEPIN



CONGRÈS 1966



CSN POUR
VAINCRE

UN
CAMP

DE LA

LIBERTÉ

un camp
de la
liberté

le
deuxième
front

PRENONS
NOTRE
POUVOIR



CSN

Rapport du président de la CSN Marcel Pepin
47e congrès, Québec, 27 juin 1976

Au congrès de 1966, Marcel Pepin innovait en présentant un rapport moral substantiel, *Une société bâtie pour l'homme*.

Il devait en produire encore cinq, jusqu'au congrès de 1976, alors qu'il quittait la présidence de la CSN. Ces rapports demeurent encore aujourd'hui des pièces de référence pour les nouvelles générations de militantes et de militants.

piration, menaçait de gagner la CSN. Mais dès 1965, cette tendance que tous ne devinaient pas n'eut plus du tout d'avenir. La pensée changea en effet pas mal de choses, à ce moment crucial. Les rapports moraux de Marcel Pepin pour les congrès de 1966 et de 1968 furent préparés pendant plusieurs mois respectivement, et avec un soin extrême: *Une société bâtie pour l'homme* et *Le deuxième front*. Ce n'étaient pas des documents révolutionnaires. Ils suggéraient un certain nombre de réponses plausibles à des questions que je qualifierais d'ouvertes. Ce n'étaient ni des questions, ni des réponses de doctrinaires. Ce n'était pas même de la théorie. L'esprit de la CTCC des années cinquante se continuait là. Ce qui était nouveau, c'est qu'on disait enfin noir sur blanc ce qui avait été implicite dans l'esprit et l'action vigoureuse de la décennie précédente, par exemple ceci: que les points de vue des travailleurs, dans une large mesure, ne coïncident pas avec ceux de la classe dominante; que le syndicalisme travaille à l'avènement d'une société différente de celle que produit le libéralisme économique; que l'action syndicale ne doit pas se limiter à la négociation de conventions collectives mais doit au contraire s'étendre aux domaines économique, politique, etc.

L'irruption du «gauchisme»

Il m'a toujours semblé que Pepin était un homme de la période 1965-1970 plutôt que de celle qui suivit, même s'il fut pleinement présent dans les deux. Il n'avait jamais été un doctrinaire mais un pragmatique, un excellent pragmatique, concret, habile, éclairé, compétent et progressiste. Mais vers 1970, une autre époque commençait déjà. La société québécoise, avec la Révolution tranquille, avait enfanté aussi des doctrinaires, quelques-uns d'une culture philosophique intéressante et précise, mais des quantités d'autres, parfois absurdes. Les doctrinaires sérieux, d'ailleurs, comme les autres, manquaient souvent de réalisme et, en nous influençant, nous en faisaient manquer. Chose certaine, l'extrême-gauche commençait à prendre beaucoup de place partout, dans le syndicalisme, dans les organismes communautaires, dans certains mouvements sociaux et dans les universités. Ce n'était pas un phénomène purement syndical, loin de là.

Cela pesa très lourd sur la CSN et à l'intérieur de celle-ci. Une pression idéologique s'exerçait, dont pendant quelque temps j'ai moi-même subi un peu l'influence, un peu la contrainte. Mais après la publication de *Ne comptons que sur nos propres moyens*, document marxiste, j'ai commencé pour ma part à mesurer vraiment les aberrations du «gauchisme» à la CSN

et dans le Québec en général. Dès 1973 et 1974, je l'ai dénoncé à maintes reprises dans des revues et journaux.

À partir de 1970 environ, mes souvenirs de Pepin se font plus rares. Par mes fonctions, je n'étais plus aussi proche de lui. Il continuait à présider la centrale, mais dans une période de plus en plus troublée. Les événements d'octobre 70. Les agitateurs (parfois plantés) qu'il y avait un peu partout. Le «gauchisme». La montée indépendantiste. La scission de 1972 (CSD). Les manifestations de masse dans les rues. Les négociations du Front commun de 1972. L'emprisonnement des chefs syndicaux dont Pepin, cette année-là. Le Québec était plus agité qu'on ne l'avait jamais vu. En outre, à cette époque, en très peu de temps, la CSN, victime de la scission et d'importantes défections syndicales isolées, perdit environ trente mille membres.

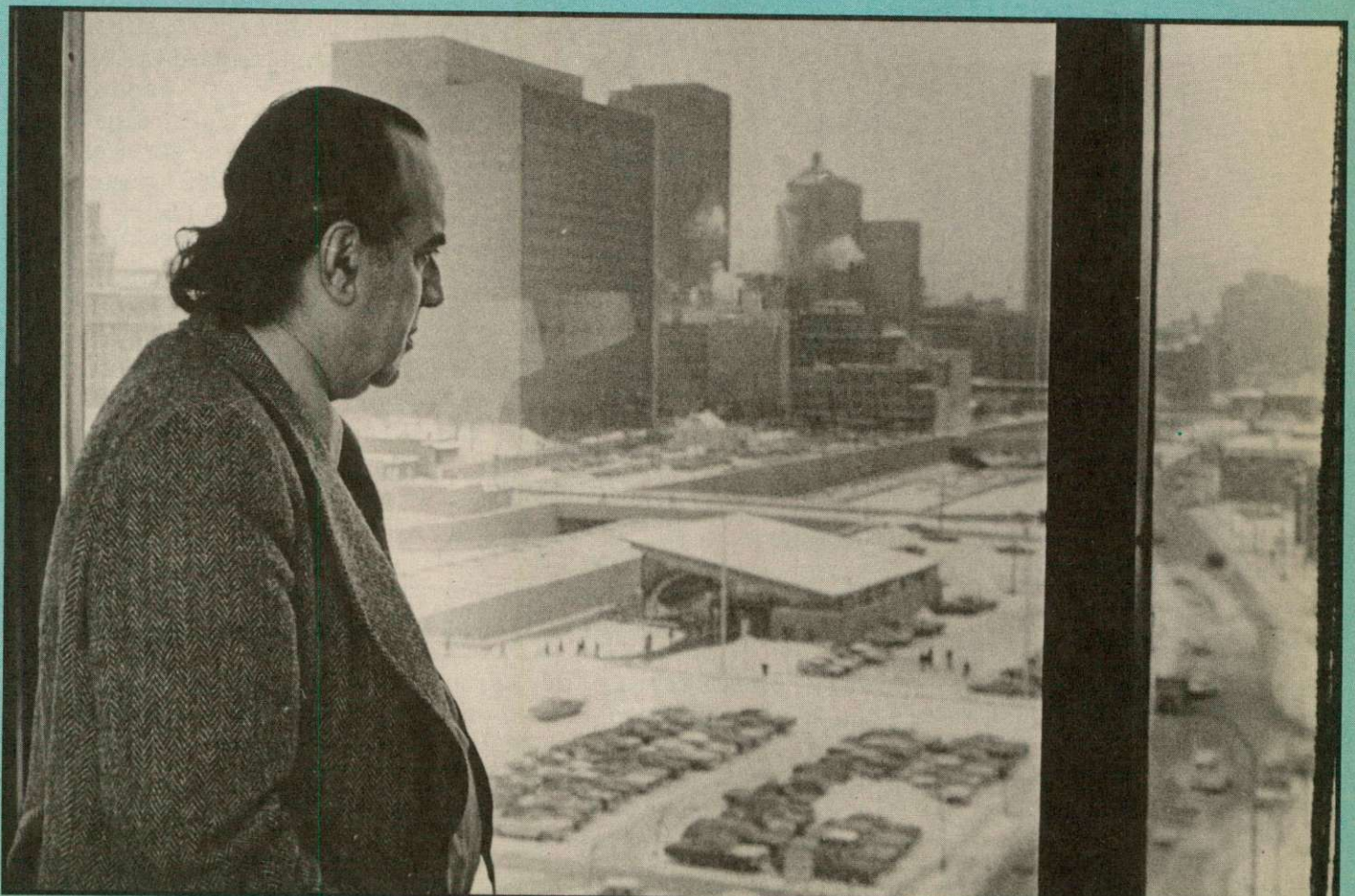
Pepin manoeuvrait au milieu de ces énormes difficultés d'une manière très ferme. Dans l'action syndicale proprement dite, il fut toujours de première force. J'ai cependant des réserves sur sa trajectoire idéologique de ce temps-là. Il n'est pas à mon avis aussi à l'aise dans la théorie (et dans la politique) qu'il l'est dans l'action syndicale concrète et fortement appuyée sur la tradition propre au syndicalisme.

«C'est un beau titre que celui d'homme de gauche. On s'en apercevra encore au premier détour du chemin.»

La Cour suprême du Canada ayant refusé d'entendre leur appel, les trois présidents retournèrent à Orsainville le 2 février 1973. La veille, le *Montreal Star* vint photographier Marcel Pepin dans son bureau.

Un exemple pour l'avenir

Cependant, ceci dit, il ne faut pas sous-estimer le fait que même ces choses que je discute chez lui jusqu'à un certain point contribuèrent à conserver à la CSN une certaine rigueur contestataire, une indépendance à l'égard des pouvoirs, un éloignement à l'égard de la facilité, une force non pas «gauchiste» mais simplement de gauche. De cela, on devra assez bientôt mesurer le prix dans un monde où le capitalisme triomphant partout présentera certes des dangers que le légitime enthousiasme actuel pour la liberté voile encore: l'impérialisme du Nord, la domination de classe, le développement anti-écologique, l'abaissement excessif de l'État, le libéralisme sans frein, etc. C'est un beau titre que celui d'homme de gauche. On s'en apercevra encore au premier détour du chemin. □



Une restructuration industrielle sur fond de libre-échange

Par Lucie Laurin

Lanaudière c'est, bien sûr, le célèbre Festival d'été. C'est aussi des fermes avicoles à perte de vue et des rangées de silos, des villages historiques et des vestiges amérindiens, des zones industrielles et des autoroutes, des montagnes boisées et des pistes de ski de fond. Une riche diversité qui fait de cette région, autonome depuis 1985, un véritable petit pays.

Il y a belle lurette que le territoire est habité. À tout le moins la rive du fleuve, entre Berthier et Repentigny. Bien avant l'arrivée des Français, les Iroquois y cultivaient le maïs. Les nouveaux occupants eurent tôt fait d'accaparer toutes les terres fertiles de la rive lanaudoise, concédées en seigneuries. Après la Conquête, la vaste région de Lanaudière a accueilli des Irlandais et des Écossais, ainsi

naudois-es, particulièrement dans la zone adjacente à Montréal. Plus récemment, la région se découvrait une vocation touristique et ouvrait aux visiteurs ses charmants villages heureusement épargnés par ces lourdes infrastructures qui accompagnent souvent la renommée.

Toutes ces époques sont gravées dans le paysage lanaudois où l'ancienneté et la diversité font bon ménage, se reflétant jusque dans les occupations de ses 255 000 habitant-es. Ceux-ci vivent d'agriculture, de forêt, de transformation et de services. Les cultures variées des 3000 agriculteurs accaparent la moitié du territoire lanaudois, qui produit 45% du tabac québécois et occupe le 1er rang de la production avicole. Le secteur de transformation, également diversifié, fournit 15000 emplois. Quant au secteur tertiaire, en pleine expansion, il constitue, avec l'agriculture, un moteur économique important.

Ces activités se déroulent sur un fond culturel omniprésent. Avec son Festival d'été, son école de musique, son camp musical, Lanaudière est une véritable pépinière de musiciens et de mélomanes. À cela s'ajoutent le réputé Musée d'Art de Joliette, 6e en importance au Québec, la floraison de métiers d'art à Sainte-Marcelline, la concentration d'ébénistes à Saint-Charles-de-Mandeville, la tenue annuelle du Salon des Métiers d'art de Noël, la préservation et le développe-



ment de l'art ancien de confection de la grande ceinture fléchée traditionnelle, etc.

Une série de fermetures

Ces dernières années, la région de Lanaudière a connu une augmentation de sa population, ce qui a entraîné un développement accéléré des services publics. Plusieurs entreprises ont ouvert leurs portes. D'autres, par contre, sont disparues. La CSN, qui est présente par ses 88 syndicats et ses 7488 membres (1988), a été affectée par cinq fermetures. (Six, disent malicieusement les militant-es

année. Mais la troisième année venue, au lieu de verser l'augmentation promise, l'employeur sommait les employées de choisir entre la rémunération au rendement et la fermeture. En février 1989, Part One Knitting déménageait ses installations à Montréal, mettant à pied ses 100 employées dont 80% de femmes.

• Il y a un an environ, la multinationale américaine Tyson, géant de la transformation de volaille aux USA, faisait l'acquisition de **Volailles Vincent**, un abattoir de poulets situé à Saint-Félix de Valois. Peu après, prétextant un approvisionnement en eau insuffisant, les nouveaux proprié-



Le climat de travail était chaleureux à l'abattoir Bexel de Saint-Félix.



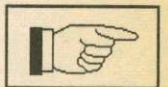
du Conseil central de Lanaudière, qui y ajoutent la fermeture du Centre de formation Fernand-Jolicoeur à Lanoraie.)

• **Part One Knitting**, une entreprise de tricot sise à Berthier, avait toujours mené la vie dure à ses employées. À chaque négociation, l'employeur brandissait ses menaces de vendre l'entreprise. Il y a trois ans, les employées ont accepté un gel de salaires pour deux ans afin de sauver l'usine, à condition de toucher une augmentation la troisième

taires fermaient l'abattoir et transféraient les 80 emplois à l'usine Agrimont de Joliette, où ils avaient instauré un quart de soir.

• Propriété de la Coopérative fédérée du Québec, l'abattoir de poulets **Bexel à Saint-Félix de Valois**, construit en 1955, a fermé ses portes le 19 février dernier, mettant à pied 90 syndiqué-es ayant une moyenne d'ancienneté de 15 ans et plus. Invoquant des raisons de rationalisation face à la compétition et au contexte économique canadien, les propriétaires ont décidé de relocaliser la production de Saint-Félix à Saint-Jean Baptiste de Rouville et à Berthier, créant 45 emplois dans cette dernière

Joliette, capitale régionale, 17000 âmes, est traversée par la rivière L'Assomption qui, à chaque hiver, se transforme en une patinoire longue de 6 km (la plus longue au Québec) pour le plus grand plaisir des citadin-es.



Lanaudière, c'est, entre autres, un paysage de fermes avicoles...

usine et accordant la priorité d'embauche aux employés de Saint-Félix. Le syndicat a négocié des primes de séparation.

• **La Ferlandière**, à Berthier, où une vingtaine de légumes différents étaient mis en conserve, avait été fondée en 1920, dans le garage de Joseph-Arthur Ferland. La famille Ferland avait vendu l'entreprise en mars 1988 à J. O. Lambert, propriétaire de Sirop Lambert. La Ferlandière embauchait 80



À La Ferlandière, le moral était au plus bas après l'annonce de fermeture.

personnes, 200 en période de pointe. Incapable de faire face à la concurrence, l'entreprise annonçait sa fermeture le 19 janvier dernier, après qu'eussent échoué les pourparlers entre les propriétaires, des représentants du ministère de l'Agriculture, un nouvel acquéreur potentiel et des producteurs de tabac de la région disposés à cultiver des légumes. L'un des employés mis à pied a 40 ans de service!

Une fermeture sauvage

• Si, mise à part celle de Part One Knitting, les fermetures relatées jusqu'ici se sont effectuées de façon généralement décente et civilisée, il en va tout autrement de celle des entreprises de distribution alimentaire **Aligro Saint-Félix**, division de Steinberg. Propriété de la famille Dufresne pendant 40 ans, l'entreprise avait été vendue à Aligro le 10 novembre 1984. «À compter de ce moment, raconte un des employés mis à pied, les travailleurs ont été menés au fouet. C'était les cadences infernales, les congédiements, les mesures disciplinaires. Nous avons mené des batailles qui nous ont gagné la sympathie du public: le boss a dû s'adoucir un peu.»

Les rumeurs de fermeture ont commencé à circuler l'an dernier. L'entrepôt de Sorel avait été fermé il y a deux ans, celui de Shawinigan il y a un an, pour «rentabiliser les opérations». L'entrepôt de Saint-Félix fonctionnait bien, son chiffre d'affaires s'était multiplié, aux dires mêmes des patrons. Pourtant, le 15 février dernier, l'employeur annonçait officiellement la fermeture d'Aligro: 70 emplois perdus, dont 40 CSN.

Déjà, l'acquisition de Steinberg par Michel Gaucher avait un goût douteux: Mario Bertrand, chef de cabinet de Robert Bourassa, semblait y avoir joué un rôle suspect. La fermeture d'Aligro Saint-Félix a été entourée, également, de tractations équivoques, les propriétaires démentant la rumeur de fermeture jusqu'à ce que tous les clients aient renouvelé pour trois ans leur contrat avec Aligro.

De la même façon, les propriétaires d'Aligro s'emploient actuellement à

Au centre de distribution Aligro, des gardes de sécurité veillent au grain.



chercher tous les moyens possibles d'échapper à leurs obligations envers leurs employés, telles la rémunération des vacances et des congés de maladie.

«Notre député québécois, Albert Houde, ne voulait pas bouger tant que la fermeture n'était pas confirmée, raconte amèrement l'ex-employé d'Aligro. Le lendemain de l'annonce de la fermeture, il était parti en Floride...

«Pour la première fois de ma vie, je suis allé à l'assurance-chômage; j'avais la tête basse. Mais je n'avais pas le

choix: j'ai deux enfants et ma femme est au chômage!

«Parmi les employés mis à pied, il y a des gars dans la cinquantaine, usés par le régime du fouet instauré par Aligro. Comment pourront-ils se replacer? Il y en a aussi quelques-uns qui ont 25 ans de service; pour eux, l'employeur ne prévoit même pas de prime de séparation!

«J'appelle ça une fermeture sauvage!» □

La vigilance, non la panique!

Au Conseil central de Lanaudière, on suit de près la situation: «Depuis un an et demi, les fermetures se sont multipliées, déclare André Drolet, président du Conseil central. Elles sont, pour la plupart, liées au libre-échange. La CSN n'est pas seule affectée: dans le secteur de la couture, il y a eu 700 à 800 emplois perdus.

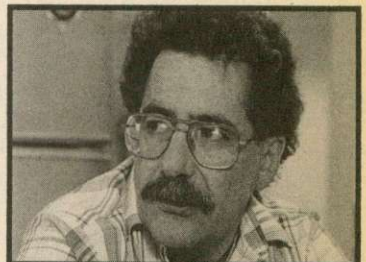
«Dans le secteur de la volaille, la situation est inquiétante. On se demande si, dans deux ans, les entreprises qui restent vont subir le même sort. Il faut voir si nos élus politiques vont maintenir la même ligne qu'avant les élections par rapport au libre-échange.

«Par ailleurs, poursuit-il, il ne faut pas céder à la panique. Il y a des fermetures qui n'en sont pas. Les emplois sont seulement transférés ou transformés. La population de la région ne semble pas inquiète.»

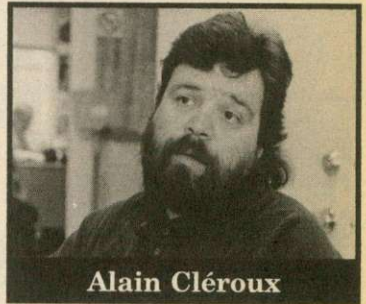
«La région est en train de se

restructurer, enchaîne Alain Cléroux, conseiller syndical au Conseil central. Les gens d'ici sont prêts au changement. La preuve, c'est que les producteurs de tabac étaient prêts à changer leur production pour sauver La Ferlandière, parce que la production de tabac n'est plus ce qu'elle était. Mais ce n'est pas la grosse industrie qui va développer la région. C'est l'industrie légère et de petite taille. D'ailleurs, plusieurs de ces industries se sont implantées ici ces dernières années. La région a un grand potentiel de développement»

«Il faut s'attendre à une multiplication des emplois de service, ajoute Jean Hardy, conseiller syndical au Conseil central. Et il faut s'attendre à la conséquence qui va s'ensuivre: le salaire moyen va baisser.»



André Drolet



Alain Cléroux



Jean Hardy

«Je ne peux m'arrêter d'y penser!»

Madame Yolande Émery, 52 ans, a travaillé durant 28 ans à l'abattoir Bexel de Saint-Félix, dont 25 années consécutives. «Ils ont annoncé la fermeture en décembre dernier, raconte-t-elle, mais je ne voulais pas le croire. L'entreprise semblait bien aller: je ne le prenais pas! Ce n'est que la semaine dernière, quand l'abattoir a fermé pour vrai, que j'ai réalisé ce qui m'arrivait.

«Je ne peux pas m'arrêter d'y penser, poursuit-elle tristement. J'étais attachée à la place, à mes compagnes de travail. C'est mon milieu: je suis née à Saint-Félix, mon mari aussi, j'ai mes racines ici. C'est une région chaleureuse; tout le monde s'aime ici! Je suis un peu

inquiète pour l'avenir: si les fermetures continuent, les jeunes vont s'éloigner!

«Je n'ai jamais travaillé ailleurs. J'habitais à 300 pieds de l'abattoir. C'était parfait pour moi. J'ai touché à toutes les tâches; en dernier, j'enlevais les viscères. Je voudrais bien me replacer, mais dans quoi?

«Je ne suis pas révoltée. Je me trouve chanceuse, malgré tout: ils m'ont donné du travail pendant 25 ans!»



Mme Yolande Émery

Réforme électorale

Trois recommandations majeures de la CSN

Ce sont trois recommandations majeures que la CSN a déposées récemment dans un mémoire présenté devant la Commission royale d'enquête sur la réforme électorale et le financement des partis politiques, présidée par M. Pierre Lortie, et qui tenait des audiences publiques à Montréal.

Dans ce mémoire soutenu par le président Gérald Larose, la CSN recommande au gouvernement fédéral d'ouvrir un débat sur le mode de scrutin au Canada par le biais d'une Commission d'enquête chargée de ce mandat précis. La CSN recommande de plus l'adoption de dispositions prévoyant le financement populaire des partis politiques fédéraux. La centrale syndicale demande enfin à la Commission Lortie de mettre au point un projet de réglementation concernant la publicité faite lors des campagnes électorales par des groupes de pression.

C'est en constatant à quel point l'absence d'une telle

réglementation a pu fausser le débat sur le libre-échange, au moment des élections de 1988, que la CSN en est arrivée à formuler cette recommandation.

«L'absence de toute réglementation de la publicité faite par des groupes de pression s'est traduite par un avantage additionnel important au Parti conservateur», affirme la CSN dans son mémoire, ajoutant que cet état de fait avait donné lieu à des abus grossiers incompatibles avec les principes de base qui devraient guider notre processus électoral. Les dépenses effectuées par les groupes favorables au traité de libre-échange ont été évaluées à plusieurs millions de dollars et ont constitué un appui non réglementé au Parti conservateur.

Si le gouvernement fédéral devrait s'inspirer des réalisations faites par le gouvernement québécois au chapitre du financement populaire des partis politiques, estime la CSN, il devrait avoir le



2 MILLIONS DE «NON À LA TPS»

Plus de 400,000 Québécoises et Québécois ont signé des cartes pour dire non à la taxe de 7% sur les produits et services que les Communes ont adoptée, en troisième lecture du projet de loi C-62, le 10 avril. C'est au cours de la fin de semaine du 7 au 9 avril que des kiosques ont été ouverts dans des centaines de lieux de travail et dans des endroits publics, par la Coalition québécoise contre la TPS dont la CSN fait partie, pour recueillir les protestations de la population. À l'échelle du Canada, c'est plus de deux millions de signatures qui ont été recueillies. Le projet de loi C-62 est maintenant retourné au Sénat et la bataille n'est pas finie.

courage de mener à terme la réforme du mode de scrutin.

Tout en reconnaissant que cette question ne faisait pas spécifiquement partie du mandat de la Commission Lortie, la CSN considère qu'elle revêt une telle importance qu'elle a invité la Commission à recommander au

gouvernement fédéral d'étudier cette question très précise en rappelant que la commission québécoise présidée par M. Pierre F. Côté avait conclu, en 1983, qu'une vaste majorité de Québécoises et de Québécois était favorable à l'introduction d'un scrutin proportionnel.

À propos de la loi 116 (2)

(NDLR: cet article fait suite à celui publié dans notre dernier numéro. Il vise à vous donner des exemples d'application des règles par lesquelles cette loi sur les régimes complémentaires de retraite entre en vigueur).

Exemple 1:

Le régime de retraite ABC couvre uniquement des employé-es d'usine syndiqués. Leur convention collective est échu depuis le 31 décembre 89; la nouvelle convention n'est signée que le 15 février 90.

Si la convention ne contient pas de clause de prolongation de la convention, la loi 116 s'applique à compter du 1er janvier 90 puisqu'officiellement, il n'y a pas de convention collective en vigueur à cette date.

Si, par contre, la convention collective contient une clause qui prolonge la con-

vention jusqu'à la date de signature de la nouvelle, la loi 116 prend effet seulement le 15 février 90.

Exemple 2:

Le régime de retraite XYZ couvre à la fois des cadres non syndiqués et des employé-es de bureau syndiqués dont la convention collective est en vigueur le 1er janvier 90. Date d'expiration de la convention collective: 30 avril 92. Date de signature de la nouvelle convention: 8 juin 92. La convention échu en avril contient une clause de prolongation jusqu'à la signature de la nouvelle convention.

Alors, la date de prise d'effet de la loi 116 est:

a) le 1er janvier 90 pour les non-syndiqué-es;

b) le 8 juin 92 pour les syndiqué-es, soit la date de signature de la convention

(s'il n'y avait pas de clause de prolongation de la convention, la loi 116 prendrait effet à la date d'expiration de la convention, soit le 30 avril 92).

Exemple 3:

Le régime de retraite LMN vise des travailleurs et travailleuses syndiqués qui appartiennent à deux unités d'accréditation différentes, soit des cols bleus et des policiers. Les conventions collectives pour chacun de ces groupes sont en vigueur le 1er janvier 90 et viennent à échéance comme suit:

cols bleus: 1er mars 1990; policiers: 31 décembre 1991.

Supposons que les conventions collectives sont renouvelées avant leur date d'expiration respective. Alors, la loi 116 prend effet à la date d'expiration de chacune des conventions, soit le 1er mars 90 pour les cols

bleus, le 31 décembre 91 pour les policiers.

Les exemples qui précèdent traduisent les exigences minimales de la loi. Rien n'empêche toutefois de négocier une application plus hâtive des dispositions de la nouvelle loi.

Ainsi, dans l'exemple 2, les employé-es de bureau pourraient négocier que la loi s'applique à leur groupe aussi rapidement que pour les cadres, soit le 1er janvier 1990. Le régime devient alors plus facile à administrer avec une date unique d'entrée en vigueur de la loi pour toutes les personnes participant au régime.

Prochaine chronique: la loi 116 implique les personnes participant à l'administration de leur régime de retraite.

Johanne Bérard

CSN-Construction 85% pour la grève générale

Insatisfaits du déroulement de la négociation, les membres de la CSN-Construction se sont prononcés, dans une proportion de 85,1%, en faveur du déclenchement de la grève générale illimitée au moment jugé opportun. À quelques jours de l'expiration du décret, le 30 avril, la négociation de la convention collective des 110 000 travailleurs de l'industrie de la construction entre dans une phase cruciale et seule une réelle volonté des employeurs de négocier sérieusement pourrait maintenant empêcher la grève.

Selon Michel Gauthier, secrétaire général de la cen-

trale et porte-parole de la CSN-Construction, qui regroupe plus de 28 000 membres, ce mandat indique que les travailleurs sont impatients d'obtenir satisfaction après dix ans sans véritable négociation. «*La conclusion d'une entente négociée répondant à nos objectifs demeure la priorité, mais les travailleurs sont prêts à exercer leur droit de grève si l'association des employeurs ne change pas d'attitude*», a-t-il soutenu. La FTQ et le Conseil provincial, qui forment avec la CSN la coalition syndicale, sont également en voie d'obtenir des mandats de grève dans leurs instances respectives.

Conciliation

Le 30 mars dernier, l'association des employeurs a quitté la table de négociation et demandé la nomination d'un conciliateur. Le ministre du Travail a nommé M. Pierre N. Dufresne dans le dossier et une première rencontre de conciliation a eu lieu le 12 avril. Ce dernier a convoqué les parties pour deux journées de négociation, les 20 et 21 avril derniers. Il faut maintenant s'attendre à une ronde intensive de négociation d'ici l'échéance du décret.

Depuis la négociation de 1980, le gouvernement a imposé les conditions de tra-

vail à trois reprises. Les priorités de 1990 sont un régime de sécurité du revenu et d'emploi, l'ancienneté par chantier, l'abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans, la réduction du temps de travail, le contrôle du temps supplémentaire et des hausses salariales équivalentes à l'indice des prix à la consommation, plus 3%.

Bienvenue!

Aux employées des caisses populaires de St-Félix D'Otis et Desjardins de l'Ascension au Saguenay/Lac-St-Jean. Aux 40 employées de bureau d'Expro à Valleyfield. Aux 310 travailleurs de l'entrepôt Zellers, à Montréal, qui ont quitté les Teamsters. Aux 90 employés de Pharmetics qui ont aussi abandonné les Teamsters. Au 15 salariés de Jouets Bo-Jeux. Aux 26 travailleurs de la Friterie (DFI) Dixie Inc à Sept-Iles. Aux huit employées de Mémoirel (chronique nécrologique) qui joignent les rangs du Syndicat de l'information du Journal de Montréal. Aux quatre salariées de Passeport-Emploi. Aux 21 travailleuses et travailleurs des garderies La Farendole, à La Pocatière, et Le Pied à Terre, à Laval. Aux 65 travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Normandie à Rimouski, qui ont laissé le Local 800. Aux répartitrices des ambulances J.P. Gagnon à Lachenaie. Aux 33 employés des cinq stations de radio du Réseau des Appalaches. Aux 27 travailleurs de Nico Métal.



C'est avec beaucoup d'émotion que les membres des syndicats Provigo et de l'Alimentation en gros ont accompagné à son dernier repos leur camarade Gaétan Roy, décédé en février dernier. «*Nous perdons un grand ami et le mouvement, un grand militant*», ont-ils déclaré à propos de cet homme infatigable qui était toujours là pour aider, encourager, organiser, et qui disait de lui-même: «*Je ne suis pas un gars technique, je suis un gars de terrain*».



Une vaste célébration

Il y a maintenant 50 ans, le gouvernement libéral d'Adélard Godbout accordait enfin le droit de vote aux femmes, au terme d'une longue bataille dans laquelle s'étaient particulièrement illustrées Marie Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean et Thérèse Casgrain. Pour fêter dignement l'événement, un forum-prospective se déroulera à l'UQAM, 50 heures durant, les 27, 28 et 29 avril, sous différents thèmes dont l'amour, l'argent, le travail créateur, la maternité, le mieux-être, explorés sous forme de plénières, d'expositions, d'interventions culturelles et de conférences. Les 50 heures du féminisme: une vaste célébration. (Billets en vente sur place).



SECTIONS VARIABLES

VALEUR DES UNITÉS

	Il y a un an	Au 28-02-90	Rendement annuel
SECTION DIVERSIFIÉE	10,949 \$	11,725 \$	7,09%
SECTION OBLIGATIONS	10,484 \$	11,243 \$	7,24%
SECTION MARCHÉ MONÉTAIRE	10,837 \$	11,967 \$	10,43%
SECTION ACTIONS	11,243 \$	12,660 \$	3,41%

Pour informations: 1-800-463-6984

Stachybotrys atra devrait bientôt trépasser!

Vous vous souvenez? L'Hôpital Saint-François d'Assise de Québec, les pluies intérieures, les moisissures toxiques? Cette longue saga qui remonte à 1981, alors que plusieurs employés étaient atteints d'une mystérieuse maladie tenant à la fois de la mononucléose et de la dépression, connaîtra peut-être prochainement un heureux dénouement.

Le Syndicat des employés généraux de l'Hôpital Saint-François d'Assise (CSN) aura utilisé tous les recours pour faire reconnaître comme maladie du travail par la CSST cette grave atteinte à la santé. Pendant ce temps, la direction de l'hôpital s'est toujours refusée à admettre quelque lien entre les infiltrations d'eau vieilles de 18 ans, les moisissures repérables dans les plafonds mous et les tapis vermoulus ou cachées dans le système de ventilation, et l'épidémie répandue au sein du personnel; «psychose de masse que tout cela», répétait-elle. Quant à la CSST, égale à elle-même, elle a rendu sa décision en deuxième instance (bureau de révision) en 1990, six ans après avoir été saisie de l'affaire!

Cette décision disposait de deux requêtes. La première, déposée par le syndicat, contestait la décision de deux inspecteurs de la CSST de retourner au travail les employés qui avaient exercé leur droit de refus en apprenant de l'IRSST que leur milieu de travail était contaminé par des moisissures toxiques. La seconde, déposée par l'employeur, contestait la décision d'un inspecteur qui concluait que l'employeur n'avait pas pris les mesures nécessaires pour protéger la santé des travailleuses et travailleurs, et émettait un avis de correction et un rapport d'intervention.

«Le bureau de révision a rejeté les deux requêtes», déclare Denise Boucher, présidente du syndicat. *Mais en maintenant le blâme à l'employeur et l'avis de correction, il a donné raison aux syndiqués qui avaient exercé leur droit de refus, puisqu'ils l'avaient fait justement pour obliger l'employeur à décontaminer les lieux!»*

Une négligence coûteuse

«Ça fait trois ans que nous revendiquons ces corrections,



Denise Boucher

reprend Denise Boucher. *Pendant que se déroulait le bureau de révision, nous avons réussi à arracher 4,5 millions \$ au ministère des Affaires sociales pour arrêter les infiltrations d'eau et mettre les correctifs en opération. En fait, les 300 corrections ordonnées à l'employeur et portant sur les tapis, les murs et les plafonds ont été effectuées. Mais des travaux importants dans le système de ventilation et dans les structures extérieures et les fenêtres, évalués à 3,5 millions\$, restent à faire.»*

Curieusement, tout en sachant se montrer extrême-

ment parcimonieux lorsqu'il s'agit de la salubrité des édifices publics et de la santé des personnes qu'ils hébergent, le gouvernement peut aussi faire preuve d'une générosité exemplaire: l'Hôpital Saint-François d'Assise n'a-t-il pas reçu 100 000\$ pour se défendre contre la CSN?

L'histoire de Saint-François d'Assise n'aura pas été inutile. Depuis ces événements, on a constaté, côté patronal, une nette tendance à réagir beaucoup plus rapidement. Ainsi, après la dénonciation publique par la CSN de l'état de contamination du Centre d'accueil Clair Foyer à Amos, le MAS n'a attendu qu'une semaine pour débloquer un million\$!

La persévérance du syndicat a également donné le coup d'envoi au développement de techniques d'analyse de la qualité de l'air intérieur et de détection des mycotoxines par différents laboratoires, «des techniques absolument inexistantes avant que la CSN n'attire l'attention publique sur les problèmes de qualité de l'air dans les milieux de travail», rappelle Denise Boucher.

SANTÉ ET
SÉCURITÉ
AU TRAVAIL :

Parlons Solutions

23^e Congrès
international
de la médecine
du travail
de la Commission
internationale
de la médecine
du travail (CIMT)

Secrétariat
58, rue de Brésoles
Bureau 2
Montréal (Québec) Canada
H2Y 1V5
Téléphone : (514) 499-9835
Télocopieur : (514) 288-4627
Télex : 05-24245

Du 22 au 28 septembre 1990
au Palais des Congrès de Montréal

À qui s'adresse ce congrès ?

- Aux médecins, aux infirmières, infirmiers et autres professionnels de la santé
- Aux hygiénistes industriels
- Aux scientifiques
- Aux gestionnaires
- À tout autre intervenant en santé et en sécurité au travail

LE PLUS IMPORTANT RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Huit conférenciers de réputation internationale
- Plus de 600 communications scientifiques
- Quatorze mini-symposiums sur des thèmes variés
- Quinze cours pré-congrès accrédités
- Des présentations de films et vidéos
- Une exposition technique
- Un programme d'activités sociales

22-28 SEPTEMBRE 1990
23^e 
MONTRÉAL • CANADA

CSST Commission de la
santé et de la sécurité
du travail du Québec



IRSST
Institut de recherche
en santé et en sécurité
du travail du Québec

COUPON-RÉPONSE

Veuillez m'envoyer
le programme détaillé
du congrès ainsi
que les modalités
d'inscription :

Nom : _____
Occupation : _____ Entreprise : _____
Adresse : _____ (No) (Rue) (Ville)
(Pays) (Code postal) (Téléphone)

Retourner à :
23^e Congrès
international
de la médecine
du travail
(adresse ci-dessus)

Hôtellerie

Neuf revendications communes à travers le Québec

Une trentaine de syndicats affiliés à la Fédération du commerce de la CSN et représentant quelque 10 000 travailleuses et travailleurs de l'industrie hôtelière ont décidé de se concerter pour atteindre leurs objectifs de négociations et ils entament, ce mois-ci, avec autant d'employeurs, des négociations regroupées à l'échelle du Québec.

C'est ce qu'ont annoncé les porte-parole de la Fédération lors de conférences de presse simultanées tenues à Montréal et à Québec, le 19 avril dernier.

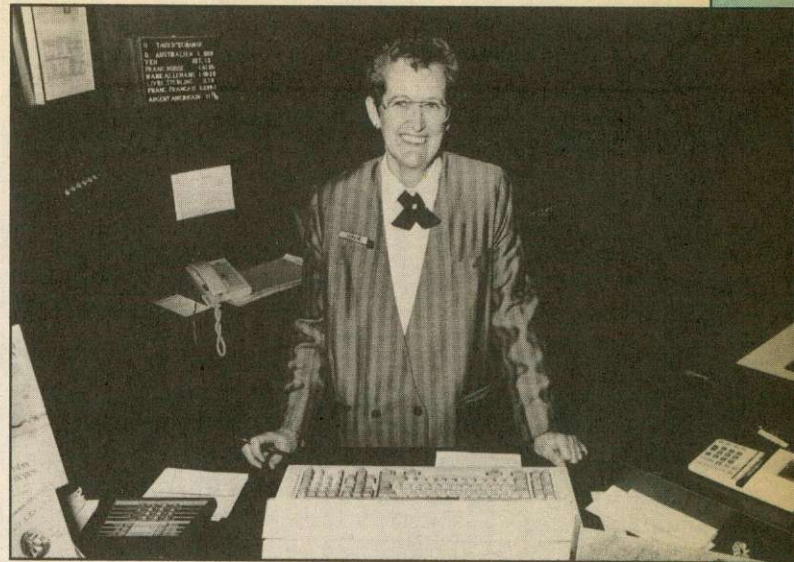
Cette forme de négociations, un objectif cher à tous les employé-es de ce secteur, est l'aboutissement des rondes de négociations regroupées régionalement dans le secteur de l'hôtellerie à Montréal, en 1987, et à Québec/Rimouski, en 1986 et en 1988.

Ainsi, dans le courant du mois, chacun des comités de

négociations des syndicats d'hôtels de Gatineau, des Laurentides, de Montréal, de Québec, de Rimouski et de Sorel déposera à son employeur son projet de convention collective qui, en plus des demandes particulières, comprend une plateforme de neuf demandes conjointes. Demandes adoptées ces derniers mois par chacune des assemblées générales des syndicats.

Les demandes conjointes

Les syndiqué-es revendiquent une convention collective d'une durée de deux ans, du 30 juin 1990 au 30 juin 1992, avec des augmentations de salaire de 7% pour chacune des années du contrat, un réajustement salarial de 4% pour les cuisiniers, une formule d'indexation à compter d'un taux de 5% à l'Indice des prix à la consommation, l'amélioration du congé de maternité, l'amélioration



Lauraine Martin est caissière depuis 14 ans à l'Hôtel Hilton de Québec. Comme 10 000 autres travailleuses et travailleurs, elle fonde beaucoup d'espoir sur les prochaines négociations regroupées provincialement dans l'industrie hôtelière.

des régimes d'assurances collectives, l'augmentation du nombre de congés de maladie à 10 jours annuellement, l'établissement d'un programme de forma-

tion professionnelle, la garantie des heures de travail, la reconnaissance des frais de service et la possibilité de réduire la semaine de travail.

Le français au travail ça s'impose!

La semaine du français au travail, j'y participe!

C'est sous le thème «*Le français, pour moi, ça compte!*» que se déroulera, du 7 au 11 mai 1990, la semaine du français au travail. Cette semaine est avant tout une occasion privilégiée pour promouvoir et organiser des activités visant à favoriser l'utilisation du français au travail et en améliorer la qualité.

Cette campagne, mise de l'avant par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ) en collaboration avec divers organismes, dont la CSN, s'étend pour la première fois aux divers milieux de travail. Organisée depuis trois ans, elle se déroulait auparavant strictement en milieu scolaire.

Nous invitons tous nos syndicats à participer activement à cette semaine du français au travail en organisant des activités dans les lieux de travail. Tous les gestes que nous posons pour faire avancer la cause du français dans nos milieux de travail sont importants et c'est avant tout par nos actions que nous modifions concrètement les choses.

Toutes sortes d'activités peuvent être imaginées. Par exemple, vous pouvez: procéder au lancement d'un journal, d'un bulletin ou de documents sur le français en milieu de travail; diffuser un fond sonore en français seulement; or-

ganiser un déjeuner ou un dîner avec un invité qui commente la question du français; préparer un concours de dictée, de rédaction ou des jeux tels des mots croisés, des mots mystères, des anglicismes ou encore le jeu du dictionnaire; monter un kiosque d'animation avec des annonces, des affiches, des jeux; et beaucoup d'autres activités que chaque milieu peut inventer.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter la personne responsable de la francisation au Service de l'information à la CSN, au 514-598-2168.

De plus, un kiosque d'animation sur le français au travail se tiendra au cours d'une des journées du congrès de la CSN, compte tenu que celui-ci se déroule au même moment que la semaine du français au travail. Ce kiosque se fera en collaboration avec l'Office de la langue française.

Questions de vocabulaire...

- L'expression «pad à l'encre» est un anglicisme. Quel est son équivalent français correct? Réponse: tampon encreur. Un tampon encreur est un coussin imprégné d'encre, destiné à encreur le timbre permettant d'imprimer une marque ou un cachet sur un document. Attention à l'orthographe de ce mot qui s'écrit sans trait d'union.

- Par quel terme français peut-on remplacer «socket» dans la phrase qui suit: «Le socket de ma lampe est défectueux?» Réponse: douille. Une douille est un organe destiné à maintenir la lampe et à la relier au circuit d'alimentation.

- Qui suis-je? Une pièce tournante pourvue d'une saillie ou d'une encoche, destinée à transmettre ou à commander le mouvement d'un mécanisme. Réponse: une came.

- Dans le domaine de la soudure, on entend parfois l'expression «rod à souder». Quel en est l'équivalent en français? Réponse: baguette d'apport ou baguette de soudure. Les termes baguette à souder et baguette pour soudage existent aussi.



Un pilier: Jacques Laberge

Qu'est-ce qui fait qu'un syndicat survit à toutes sortes de difficultés et réussit à traverser des moments extrêmement difficiles?

Souvent, il y a derrière tout cela un homme ou une femme qui, sans faire d'éclats, loin des feux de la rampe, maintient vivante cette flamme dont on se surprend parfois qu'elle dure si longtemps. Le 15 avril, les camarades de travail de Jacques Laberge, journaliste au *Nouvelliste* de Trois-Rivières, lui réservaient une fête surprise à l'occasion de sa retraite.

Celui que ses camarades avaient surnommé affectueusement «Jess» a été en effet un militant qui a «tenu à bout de bras le syndicat au *Nouvelliste* à plusieurs reprises», souligne un ancien de la boîte, aujourd'hui au *Soleil* de Québec, Réjean Lacombe. Ce dernier rappelle, non sans émotion, que Jacques Laberge est allé jusqu'à payer de sa poche, à une certaine époque, les cotisations de son syndicat pour éviter sa désaffiliation du mouvement. «Les jeunes qui arrivent dans le métier ne savent pas ce qu'un gars comme Jacques Laberge a pu faire pour que leurs conditions de travail soient ce qu'elles sont aujourd'hui», ajoute Réjean Lacombe.

Dans un message qu'il lui faisait parvenir, le président Gérard Larose écrivait: «Ce qu'on me dit de vous me convainc que vous avez été un grand militant, un pilier de l'action syndicale dans ce qu'elle a de magnifique quand elle est appuyée sur des convictions et qu'elle se traduit par un engagement indéfectible. À chacun de nos syndicats, je souhaite un Jacques Laberge».

Le président de la FNC, Maurice Amram, participait à la fête. C'est ce militant qu'on peut voir sur la photo, alors qu'il regarde le journal *Le Nouvel Lib*, produit par les syndicats en grève du *Nouvelliste*, en 1976, en remplacement de la source d'information dont les lecteurs étaient ainsi privés.



Le sculpteur Léopol Bourjoi et son oeuvre, qui est actuellement exposée à la Maison de la culture de Maisonneuve, dans l'Est de Montréal.

Aux ouvriers de la Vickers

La CSN prendra possession, au début du mois de mai, d'une sculpture de bronze réalisée par l'artiste Léopol Bourjoi. Lui-même un ancien travailleur à ce chantier maritime où plusieurs générations d'ouvriers de l'Est de Montréal ont passé leur vie, Léopol Bourjoi a voulu leur rendre hommage avec ses mains, qui traduisent les élans de son coeur.

«Parce que j'ai connu certains de ces ouvriers que je tiens en très haute estime, parce que je garde mes racines d'adolescent dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve», explique-t-il à propos de la source de son inspiration.

Dès qu'elle a connu le projet de M. Bourjoi, la CSN a réagi. «Il est trop rare que des ouvriers passent à la postérité. D'ordinaire, ce sont les hommes d'État, les généraux, les conquérants que l'on coule dans le bronze. Pourtant, ce sont des ouvriers qui bâtissent les pays. En martelant l'acier, en le soudant, en l'assemblant, des générations de travailleurs de la Vickers ont contribué jour après jour, depuis le début du siècle, à construire ce coin de pays, à le faire vivre», lui écrivait, au nom du Comité exécutif, le secrétaire général Michel Gauthier.

Les pièces de la murale de bronze sont agencées en quatre parties, à l'instar des saisons. «Toutes choses organiques ou organisées ont leur printemps de gestation, suivi de l'été de croissance/prospérité, là où est le plus grand nombre; l'automne est le plateau de la maturité où tout semble s'être usé, suivi de l'hiver de ce qui a donné tout ce qui pouvait se donner et disparaît avec la relève, avec ce qui restait encore d'espérances qui se feront ailleurs», écrit le sculpteur, faisant référence à la fermeture définitive du chantier.

Le bronze sera installé dans l'antichambre de la salle Gérard-Picard, à l'édifice de la CSN, à Montréal. «La sculpture de M. Bourjoi sera un témoignage permanent du respect de la centrale à l'égard des hommes et des femmes d'ici, qui construisent ce pays au quotidien», estime Michel Gauthier.

Oui, je supporte la Ligue des droits et libertés



Ligue des Droits et Libertés: 1963
1990

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél: (bur) _____ (rés) _____

Membre individuel \$ 25 _____
Membre collectif \$ 100 _____

Don \$ _____

Recruté par: _____

Envoyer à: Ligue des droits et libertés
1825 rue Champlain
Montréal, Qc
H2L 2S9
Tél: (514) 572-8551

Reynolds Cap-de-la-Madeleine Rejet des offres patronales

Les travailleuses et les travailleurs de la compagnie Reynolds du Cap-de-la-Madeleine ont rejeté majoritairement les dernières offres patronales après plus de deux semaines de grève. C'est en assemblée générale que les syndiqué-es ont voté sur ces dernières propositions, qualifiées de finales, et qui comportaient beaucoup de demandes, notamment sur l'ancienneté et les mouvements de main-d'oeuvre, demandes visant à laisser le loisir à l'employeur de «mettre les bons hommes aux bon-

nes places» (il y a 65 femmes dans l'unité syndicale). La compagnie tente également de reflipper à la sous-traitance certaines tâches comme celles des manoeuvres et des concierges.

Tactiques patronales

Il faut noter que dans ce conflit, la partie patronale a tenté plusieurs manoeuvres dilatoires pour influencer le vote des grévistes sur ses dernières offres, notamment en faisant de la fausse représentation au nom des chefs d'équipes du syndicat.



Les enseignant-es du Cégep de Saint-Hyacinthe ont fêté dernièrement le 20^e anniversaire de la création de leur syndicat, affilié à la FNEEQ-CSN. Plusieurs activités ont eu lieu pour marquer l'événement, dont une exposition de photos rappelant les liens de solidarité des membres du syndicat lors des conflits locaux ou nationaux qui ont eu lieu pendant ces vingt ans.

Une conférence midi a permis aux participants de réfléchir sur ces 20 ans de syndicalisme et de jeter un regard vers le futur. Marcel Pepin, ancien président de la CSN, et Christophe Auger (à droite, les yeux au ciel -on aimerait bien savoir pourquoi, d'ailleurs...), vice-président de la centrale de 1980 à 1986 et aujourd'hui directeur de l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT), ont participé à cette conférence.



L'usine Reynolds du Cap-de-la-Madeleine.

à retenir

• Le Comité des travailleurs et travailleuses accidentés(es) de l'Estrie tient un colloque national sur les maladies du travail au Québec les 1^{er}, 2 et 3 juin prochains, à Sherbrooke. Parmi les sujets traités: le stress au travail, les maladies pulmonaires, et la pollution intérieure des édifices. Renseignements: 819-563-8178 ou 562-9269.

• Pour la première fois de son histoire, la Société d'ergonomie de langue française tiendra son congrès annuel hors du territoire européen, et ce sera à Montréal, du 3 au 5 octobre 1990. (NDLR: l'ergonomie est «la science de l'adaptation du travail aux capacités de l'humain»). On y prévoit la présentation de plus d'une cinquantaine de communications sur différents thèmes et travaux, dont celui de «l'analyse du travail». Renseignements: Monique Lortie (514-987-8473); Luc Desnoyers (514-987-3344); Georges Toulouse (514-288-1551).

• Le Fonds de solidarité des groupes populaires du Québec métropolitain est actuellement en campagne de financement. Les montants recueillis sont distribués sous forme de dons et de prêts sans intérêt aux neuf groupes membres du Fonds ou à d'autres groupes populaires qui ont comme objectif l'amélioration des conditions de vie par la lutte et

la défense des droits. Faire parvenir votre chèque au nom du Fonds de solidarité, 301 rue Carillon, Québec G1K 5B3.

• *L'enjeu* est une revue de vulgarisation et d'éducation relative à l'environnement. On y retrouve des dossiers thématiques variés, des ressources et des outils permettant d'approfondir les sujets traités, ainsi que des activités et idées aidant à transmettre diverses notions et connaissances. Bref, ce qu'il faut pour «faire preuve de savoir vert»! *L'enjeu* s'adresse aux éducateurs, parents, animateurs et à tous ceux qui s'intéressent à l'environnement. S'adresser à Environnement jeunesse, 4545 Pierre de Coubertin, C.P. 100, Succ. M, Montréal H1V 3R2 (514-252-3016).

• L'Association coopérative d'économie familiale (Acef) de Laval lance un appel à l'aide. Menacée de disparition par la décision de Centraide de ne pas renouveler les subventions qu'elle lui versait depuis une dizaine d'années, elle demande des résolutions d'appui à son action pour convaincre l'organisme de charité de revenir sur sa décision. Rappelons que les Acefs ont été créées dans la foulée de l'action du Service de la consommation de la CSN, dans les années 60. Renseignements: Claude Gingras (514-663-3470).

• Le Conseil canadien de développement social et l'Université de Montréal organisent, les 14 et 15 mai prochains, à Montréal, un colloque sous le thème: *Politiques économiques et politiques sociales, 18 mois après le traité de libre-échange*. L'ancien président de la CSN Marcel Pepin y sera l'un des invités d'honneur. Renseignements: 514-288-1687.

Le SAHEL et son développement

Sahel, terre maudite ? J'entends encore tonner René Dumont: notre Grande Bouffe contribue aux famines, nous payons trop peu pour le café, le cacao, etc. Dumont a décrit *L'Afrique étranglée* et *La croissance... de la famine*. Il n'a pas eu peur de dénoncer les leaders qui permettent à leur pays de s'enfoncer davantage dans la «dépendance de ceux qui monopolisent la plus grande partie des excédents de céréales», les États-Unis étant au premier rang du monopole. Dans ces jeunes États africains, les paysans paient la «civilisation de Mercedes» de leurs chefs. Dumont préconise l'avènement de «pouvoirs paysans» pour contrer cette déviation.

Fin mars, à McGill, Madame Shimwaayi Muntemba (Kénya) rappelle que les pays du Nord doivent mettre leurs techniques à la disposition du Sud, mais aussi respecter les connaissances de ces peuples. En clair, ne pas revenir avec obsession sur le contrôle des naissances, penser à un partage plus équitable et donner l'exemple en gaspillant moins (le pétrole, par exemple). «Les solutions environnementales commencent par des individus qui examinent l'implication de leurs choix de consommateurs et leur comportement», a dit celle qui dirige un organisme regroupant les Organisations non gouvernementales de 67 pays; elle ajoutait que même le recyclage ne peut être une solution si la civilisation du «jetable» perdure en Amérique.

Sahel, terre perdue? Non pas. Dumont et Muntemba ne sont pas les seuls à gueuler et à déplorer ce discours environnementaliste du Nord qui cher-

che à conforter ses attitudes. Le cas de l'Amazonie et de la forêt tropicale est typique. En rencontrant Charles Condamines, j'ai compris que certains pays s'en tirent mieux que d'autres, côté ingérence : «La France a détruit en 50 ans les deux cinquièmes de sa forêt», et qui a osé la semoncer pour une politique perçue comme nécessaire?

Condamines est directeur de l'Institut Panos (Paris) - un réseau qui s'étend aussi à Budapest, Londres et Washington. Il travaille à répandre l'information sur le développement et l'environnement. Panos fait mouche avec sa formule : «*Information, the fuel for green development!*» Il me semble que cet institut voit juste en misant sur la formation de communicateurs en Afrique... mais Condamines m'a paru trop entier dans sa défense de l'information écrite, au détriment, peut-être, de ce que pourraient apporter

des radios communautaires ou des réseaux de vidéastes au virage que souhaite l'institut dans ces pays. «Le gros problème est de sortir le journaliste d'une relation de vis-à-vis de son gouvernement, de l'insérer dans des ensembles régionaux». Fort bien, le discours change, la constitution du Tchad a enchâssé la liberté de presse et il reste à toucher vraiment «ceux qui ne sont pas engloutis par l'appareil d'État.»

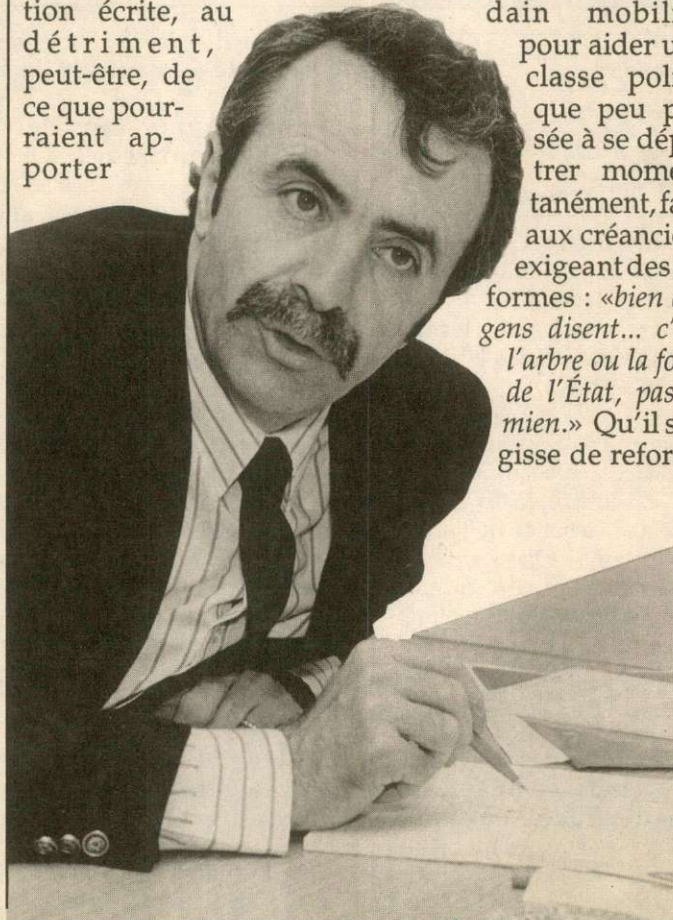
L'idée centrale de Panos, pour les populations du Sahel et des pays en développement (PVD), est de faire participer les gens ordinaires aux projets qui les concernent. De mener petits paysans et fermiers à conclure «ceci est bon pour moi» quand une initiative leur est présentée. Sinon, l'intérêt est faible; c'est comme si le paysan anonyme et méprisé était soudain mobilisé

pour aider une classe politique peu prise à se dépêtrer momentanément, face aux créanciers exigeant des réformes : «bien des gens disent... c'est l'arbre ou la forêt de l'État, pas le mien.» Qu'il s'agisse de refores-

tation ou de méthodes à modifier quant à l'élevage et aux cultures vivrières, il faudra toujours se demander «si le revenu des gens va augmenter», insiste le représentant de Panos. L'autre garantie à obtenir est que les organisations chargées de coordonner les projets soient démocratiques et indépendantes.

Charles Condamines évoque l'ozone, le commerce de l'ivoire, la préoccupation pour les espèces en danger, comme des problèmes du Nord. On discute pour diminuer le gaz carbonique? Les États-Unis sont cause de 25% du problème, les pays développés d'un autre 25% et le tiers monde dans son ensemble ne produit que 30 % de ce gaz. Les solutions proposées font plutôt l'affaire du Nord, mais la problématique devrait être inversée si l'on se trouvait à Delhi, à Djakarta ou à Lagos. C'est comme si, dans un marathon, un peloton de tête se faisait tout à coup plus sévère pour ceux qui retardent et changeait les règles du jeu : plus moyen de courir nu-pieds, achetez nos espadrilles de luxe! C'est absurde et injuste. C'est conforme à la réalité. En 30 ans, le PNB de la France n'a-t-il pas été multiplié par neuf, celui du Sahel restant stationnaire?

Dumont, à propos des 600 millions de mal nourris que prévoit la Banque Mondiale pour l'an 2000, «dans le système économique qu'elle propose et supporte», a raison d'explorer d'«autres solutions.»



* Clément Trudel est journaliste au journal Le Devoir



Sanglante «Journée de la terre»

La population arabe d'Israël et les Palestiniens des territoires occupés ont suivi une grève générale le 30 mars pour commémorer la mort de six Arabes tués par l'armée en 1976, lors des manifestations contre les expropriations. Lors de cette «Journée de la terre», un Palestinien a été tué au cours d'une manifestation à Kafer.



La pire crise

L'Argentine fait face à l'une des pires crises économiques de son histoire. Et une grève organisée le 22 mars par les travailleurs du secteur public, suivie par un défilé de dizaines de milliers de manifestants devant le Congrès, rappelle au gouvernement de Carlos Menem que cette crise ne se payera pas sur le dos de la classe ouvrière. C'est qu'au sommet, on mise beaucoup sur le libéralisme (privatisation forcenée, abaissement des tarifs douaniers) pour juguler une inflation qui atteint 100% par mois et stopper l'émigration sans précédent des filles et des fils du pays: 50,000 demandes de passeports pour janvier seulement!



«Vous connaissez l'énergie nucléaire?»

Cette réclame télévisée de la «Commission de contrôle de l'énergie atomique» du pays, nous la connaissons bien. En revanche, les mystères

industriels de l'atome nous échappent entièrement. Ce qui est de moins en moins le cas pour nos voisins américains. Le 26 mars dernier, quelque 3000 techniciens membres de l'International Brotherhood of Electrical Workers, chargés de surveiller la contamination engendrée par 38 complexes industriels produisant l'électricité à partir de l'énergie nucléaire, déclenchaient une grève d'une journée pour la reconnaissance syndicale. Deux jours plus tard, James D. Watkins, secrétaire à l'énergie, annonçait des contrôles accrus pour la santé des quelque 100 000 travailleurs oeuvrant dans 17 industries et laboratoires pour la production d'armes atomiques. Le 23 mars, le département dirigé par M. Watkins rendait publique une étude démontrant les dangers engendrés par les citernes d'entreposage de déchets provenant d'une usine de plutonium à Hanford, au sud de Washington. Quelques jours auparavant, le 21 mars, en Georgie, une catastrophe similaire à ce qui s'est produit à Three Mile Island en mars 1979 et à Chernobyl en 1986, fut évitée de justesse alors qu'une panne d'électricité bloqua pour un moment le système de refroidissement du réacteur. Ces actualités récentes nous apprennent beaucoup de choses: que le nucléaire nous menace, que des politiciens, des militaires et des industriels ont engendré cette situation, et que les solutions résident sans doute dans les positions des syndiqués et des groupes de pression spécialisés.



Le geste de la victoire d'un travailleur de Colt après quatre ans de grève.



Victoire après quatre ans

Fin mars, l'un des plus longs conflits de travail des États-Unis prenait fin alors que 150 survivants d'une grève de quatre ans retournaient au travail. La grève de la Colt, déclenchée le 24 janvier 1986 par 1050 travailleurs membres de la United Auto Workers, se soldait par une victoire. Le règlement prévoit en

effet le versement de 13 millions\$ aux grévistes pour raisons de pratiques déloyales, et des augmentations salariales de 13%. Mais il y a plus: les travailleurs, appuyés par l'État du Connecticut et des investisseurs privés, ont réussi à acheter l'entreprise spécialisée dans l'armement et l'équipement aéronautique mise en vente il y a onze mois. Désormais, 12 pour cent des actions de la Colt appartiennent à ceux qui y oeuvrent.

Des données qui font peur

Au cours des dernières années, des pressions militantes ont fait ressortir une foule d'informations gardées secrètes sur les dangers du nucléaire. Et ces données sont terrifiantes. De 1945 à 1963, 235 bombes nucléaires ont été testées dans l'atmosphère des États-Unis et plus d'un million de personnes ont subi des radiations dangereuses: 250,000 militaires, 250,000 civils à proximité des lieux d'explosion, 200,000 résidents (dans le Pacifique surtout). Des milliers de travailleurs oeuvrant à la production de ces engins ont été contaminés: on parle de

600,000 personnes. Les mineurs de l'uranium (surtout des Indiens Navajo, Pueblo, Hopi, plus de 50,000 personnes) ont aussi été touchés. Au niveau des réacteurs industriels, il est démontré que dans 88 des 112 réacteurs des États-Unis, on ne respecte pas les mesures sécuritaires. Résultats: selon le Nuclear Regulatory Commission, il s'est produit 27,000 incidents dans ces réacteurs de 1979 à 1987. La probabilité d'une catastrophe majeure serait de 45% au cours des vingt prochaines années. Et les sites d'enfouissement? Et bien, il en coûterait plus de 100 milliards\$ pour les décontaminer.

PARLONS MÉDIA ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

Banditisme et castration, ou la bonne conscience de nos journaux

Certains matins, lorsque je lis les journaux, j'ai un terrible choc. J'ai l'impression qu'ils ont changé. Que d'un coup, ils sont même devenus féroce-ment engagés. D'un autre bord. Du bord du monde.

Ainsi, cet éditorial de Pierre Vennat paru dans *La Presse* du 19 mars dernier. Je n'ai d'abord vu que le titre: *Banditisme à Hydro-Québec*.

Enfin, me suis-je dit, quelqu'un qui a le courage de dénoncer les hausses de tarifs proposées pour financer la destruction du Nouveau-Québec et permettre à la Nouvelle-Angleterre de se développer.

Même que je trouvais quand même ça un peu fort. Parce que les gouvernements québécois successifs sont tout de même responsables du peu de transparence de notre société d'État et du rêve de plus en plus éclaté de la nationalisation de l'élec-

tricité.

Je n'avais pas compris. Vennat dénonçait tout simplement les actes de vandalisme causés, quelques jours plus tôt, dans des locaux d'Hydro par des syndiqués en colère.

J'aurais pourtant dû m'y attendre. Quand on parle en éditorial d'actes criminels, de banditisme, d'irresponsabilité et autres qualificatifs gentils, c'est qu'on y fustige les syndicats.

D'ailleurs, la veille, l'infail- lible Alain Dubuc avait publié un évangile sur les demandes d'Hydro: *Des tarifs pénibles mais inévitables*.

Quelques jours plus tard, dans les pages économiques du *Devoir*, je tombe sur un titre qui me remplit d'espoir. Il s'agissait, croyais-je, d'une prise de position sur les compressions budgétaires du gouvernement fédéral: *Budget amputé des groupes de soutien, Les gens d'affaires s'indignent*.

Enfin, me dis-je, nos «bâtitseurs» se préoccupent du sort des premières nations, des minorités culturelles et de tous ces groupes de crève-la-faim victimes de la diminution de 25M\$ du budget du Secrétariat d'État.

Je fus encore plus surpris de trouver dans le premier paragraphe de la

nouvelle qu'il s'agissait, en fait, de la Chambre de commerce de Montréal, de l'Union des municipalités et du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Québec.

Je commençais à trouver qu'enfin le vent tournait.

Hélas! ce que condamnaient, en fait, ces organismes, c'était plutôt la décision du ministre québécois de l'Industrie, Gérald Tremblay, de sabrer \$1,2M dans le budget des groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs, «ces minuscules organismes qui aident les jeunes à partir en affaires.»

Remarquez que je n'ai rien contre les jeunes qui veulent se lancer en affaires comme nous entrions en religion il y a trente ans. Chacun son idéal.

J'avais lu trop rapidement les titres, une fois de plus.

Malheureusement, cette fois j'avais bien lu lorsque, dans *Le Quotidien* de Chicoutimi du 25 janvier, j'ai vu ce titre: *Castration et peine de mort, pourquoi pas?*

C'était dans une chronique intitulée *Au fil du temps* signée Carol Néron, le directeur de l'information devenu depuis éditorialiste en chef.

Puisant à pleines mains dans les nouvelles provenant des États-Unis, il se

réjouissait de ce qu'un juge de Pennsylvanie eût condamné un accusé d'agression sexuelle à se faire castrer pour obtenir éventuellement une libération conditionnelle. Et il se félicitait, entre autres, de ce que le président Bush eût parlé de rétablir la peine de mort pour les narco-trafiquants.

Il concluait: «Une chose est certaine: si la société tient à sauver le peu de meubles qu'il lui reste, elle devra appliquer, très rapidement, certaines mesures répressives musclées, qui pourraient être qualifiées de nauséabondes par tous nos Jean-Jacques Rousseau contemporains. En fait, c'est une question de vie ou de mort...pour les honnêtes gens.»

Jamais je ne me suis senti aussi près de Jean-Jacques Rousseau. Et c'était bien la première fois que j'avais vraiment froid dans le dos en lisant un commentaire dans l'un de nos quotidiens.

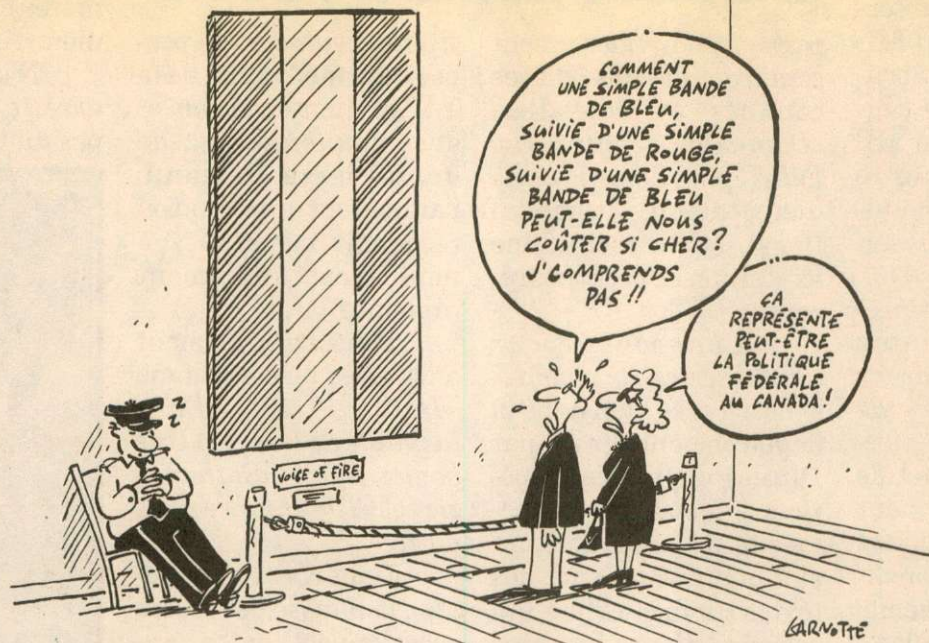
Espérons que jamais ce monsieur n'aille se promener en Iran ou en Arabie saoudite. Il pourrait prêcher l'amputation de la main droite pour les voleurs à l'étalage.

Pourquoi pas?

Il y a de ces matins, vraiment, où il est sans doute préférable d'imaginer le contenu des journaux que de les lire.



L'ACQUISITION DE 1,8 MILLION À LA
GALERIE NATIONALE DU CANADA:



FLASH

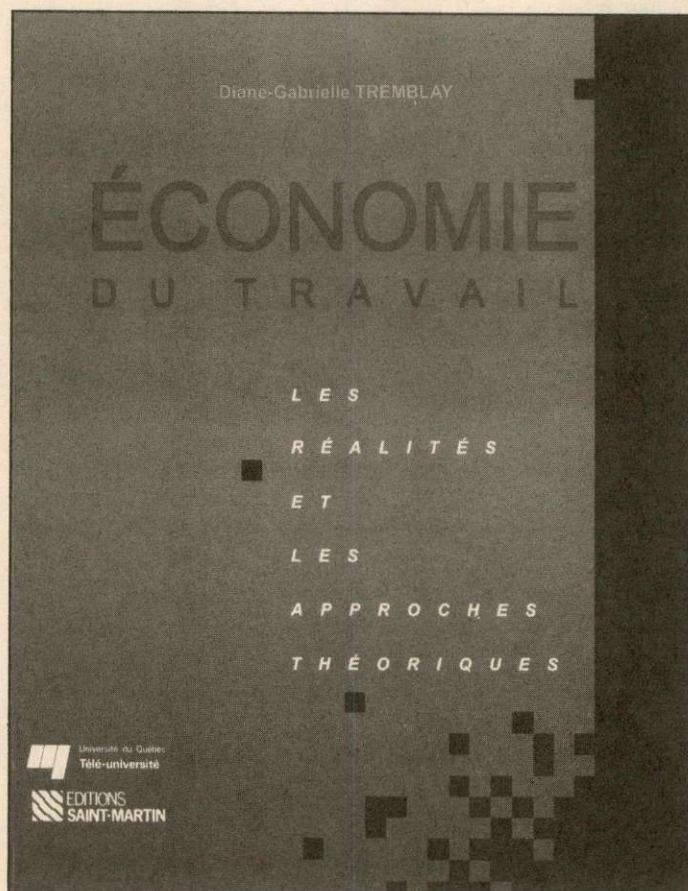
L'économie du travail : enfin, on peut comprendre!

Économie du travail, les réalités et les approches théoriques,
Diane-Gabrielle Tremblay,
Éditions Saint-Martin,
1990, 544 pages.

Au Québec, on compte peu d'ouvrages sur l'économie du travail et ceux qui existent sont d'un parti-pris patronal assez indécent. Ils ne servent, en règle générale, qu'à cautionner «théoriquement» des politiques économiques conservatrices et anti-syndicales.

L'ouvrage de Diane-Gabrielle Tremblay vient donc combler un vide en rendant compte de l'ensemble des approches théoriques sur l'économie du travail. L'auteure présente entre autres, de façon très simple mais rigoureuse, la théorie néo-classique (ou néo-libérale) ainsi que le modèle du dualisme et de la segmentation du marché du travail qui tentent d'expliquer la prolifération du travail temporaire, occasionnel, à la pige et de ce qu'on appelle plus généralement la «société à deux vitesses».

D'autre part, ce livre traite



aussi abondamment de la réalité du marché du travail. Cela permet, particulièrement pour les militantes et militants syndicaux, de faire le point sur cette réalité que nous vivons quotidiennement sans toujours prendre le temps de l'analyser sérieusement. Les données et informations qui touchent aussi bien l'emploi, le chômage que la tertiarisation et la différenciation des formes d'emploi, sont données, pour le Québec, sur une base comparative avec le reste du Canada et des États-Unis.

L'économie du travail, les réalités et les approches théoriques est un ouvrage de référence indispensable pour toutes celles et ceux qui oeuvrent dans le monde du travail.

Un chapitre sur la négociation collective et la réalité du marché du travail aurait pu concrétiser un certain nombre d'observations et d'analyses. Il reste à écrire. Avis aux intéressés-es.

Pierre Paquette

«Mes chansons sont de l'acupuncture musicale». La formule est percutante et elle a été servie, récemment, par **Michel «Plume» Latraverse** à un jeune animateur de la radio MF de Sorel, **Dominique Arpin**, qui lui demandait de commenter son oeuvre.

Et le dernier enregistrement de **Plume Latraverse**, «*Chansons pour toutes sortes de monde*», comprend effectivement pas moins de 29 pièces qui devraient piquer votre attention et susciter des réactions.

Fidèle à lui-même, **Plume** cultive les calembours, manie les paradoxes, se montre tendre, traite de notre pays et, à l'occasion, ne manque pas de tirer des cailloux contre le beau monde et la connerie!

Des textes

En 1985, **Plume** avait abandonné la scène musicale et les tournées effrénées, pour se consacrer, durant une préretraite active, à l'écriture et à la peinture. Cette retraite a donné un livre, «*Au compte-gouttes, ou le reflet d'un*

Plume Latraverse

pays», un enregistrement comprenant des pièces connues et nouvelles, «*D'un début à l'autre*», «*Le lourd passé de Plume*» (deux albums compilations), et au moins une exposition de portraits récents.

«*Chansons pour toutes sortes de monde*» s'inscrit très bien dans la démarche entreprise par **Plume** depuis cette période, démarche, rappelons-le, dédiée à l'écriture et à la prédominance des textes sur la musique, qui est par ailleurs fort bien exécutée par de vieux compagnons de route du chanteur, guitariste et parolier: **Jean Claude Marsan**, guitares, mandoline, banjo et voix; **Denis Masson**, basse et voix; et le **Doc Landry**, à la flûte à bec.

Jean-Guy et Jean-Pierre en mangent toute une!

Parmi les chansons de l'enregistrement qui ont retenu mon attention,

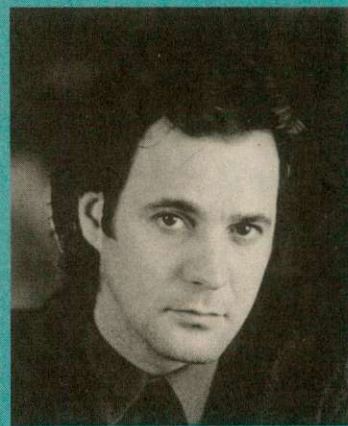
citons «*Divinette*», à propos de la médiocrité de la T.V. le dimanche soir et des *nounouneries* de **Jean-Pierre Ferland**, l'animateur de télé, qu'on reconnaît même si son nom n'est nullement prononcé.

Pensons également à de jolies pièces comme «*Jardin de rêve*», «*Dans la piaule de Louis*», «*Une bonne fille*», «*Euthanasie*» et «*Ton enfance nous quitte*».

Dans «*Les zarchitectes*», la hausse des loyers occasionnée, entre autres, par l'ajout et la réfection du mobilier urbain, ainsi que les yuppies, en prennent pour leur rhume. Les yuppies sont aussi la cible de **Plume** dans «*Tant qu'on pourra*». Dans «*La ballade de Sandale et Ghandi*», on reconnaîtra la tragique histoire de Chantal et Jean-Guy qui, lui aussi, en mange toute une! Citons également «*La chute du prince*», une satire sur l'effondrement

du bar et resto Le Prince-Arthur, à Montréal, fréquenté jusqu'à ses dernières heures par la colonie artistique.

N'oublions pas «*Histoire transparente*», à propos du Québec, et qui ne



Off-congrès CSN: Paul Piché

Avis aux délégués au prochain congrès de la CSN, à Montréal, du 5 au 12 mai: **Paul Piché** se produira au Spectrum, rue Sainte-Catherine ouest, les 11 et 12 mai prochains. On peut s'attendre à ce qu'un bon nombre de chansons tirées de son dernier enregistrement, «*Sur les chemins des incendies*», seront du programme ces soirs-là, dont «*J'appelle*», «*Car je t'aime*» et «*Un château de sable*».

Sur son dernier enregistrement, «*Chansons pour toutes sortes de monde*», Michel «Plume» Latraverse cultive les calembours, manie les paradoxes, se montre drôle et tendre, traite de notre pays et tire des cailloux sur le beau monde. En plus de travailler ensemble depuis plusieurs années et de s'être liés d'une solide amitié, Plume et son bassiste, Denis Masson, ont en commun des racines soreloises et des étés passés sur le bord du Chenal-du-Moine et dans l'Archipel du Lac St-Pierre.

manquera pas de vous faire réagir... D'autres pièces sont aussi très drôles, comme «*Le retour d'Hector*», ou encore carrément rabelaisiennes comme «*Le ramoneur*», «*Chatte de daure*» et «*Bandrifusement*». Est-il nécessaire d'ajouter que le tout récent enregistrement de **Plume** est à écouter sans faute?

Les «*Chansons pour toutes sortes de monde*» ont été enregistrées sur disque compact et sur ruban magnétique **Dragon**.

Michel Crête

LA RÉCRÉATION

Tant que la fin de la récréation constitutionnelle ne sera pas sifflée, on ne comptera plus le nombre d'occasions qui nous seront données de constater à quel point la vie vaut quand même la peine d'être vécue.

N'eut été de la Semaine sainte - et encore! - pour imposer une trêve à ce quadrille orchestré par tant de joyeux drilles qui, de Frank McKenna à Jean Chrétien, tiennent à nous faire danser sur l'air de l'*O Canada*, on serait peut-être aujourd'hui arrivés à bout de souffle patriotique.

Ce pays sans bon sens est en train de se payer une pinte de bon sang, comme cela arrive quand certains, longtemps privés, prennent une cuite magistrale à la première occasion qui se présente: Soûl Ste.Marie...

Il y a eu cette image saisissante d'une vieille dame inquiète pour l'avenir de l'anglais en Ontario et qui n'a rien trouvé de mieux, pour se rassurer et exorciser ses craintes, que de piétiner le drapeau du Québec.

Il y a eu cet autre qui affirmait, devant la Commission fédérale qui cherche un moyen de rescaper Meech, ne rien avoir contre le français. Bien plus, il aime beaucoup cette langue, qui l'agace cependant quand il est obligé de l'endurer sur ses boîtes de Corn Flakes le matin. Il disait aussi craindre que Banff et Jaspers ne s'écroulent sous le poids de la langue française qu'on y impose. On sait que les Rocheuses sont fragiles. Mais à ce point...?

Il y a aussi tous ces nouveaux mariés québécois qui pourront désormais aller, dans la langue seconde, faire leurs premiers pas dans leur vie à deux à Niagara Falls, la ville étant devenue unilingue anglaise. Plus dure sera la chute, a écrit le poète.

Quant aux amateurs de baseball de Toronto, s'ils ont hué la partie de l'hymne national

chantée en français, ce n'est pas, comme l'ont suggéré quelques énergumènes, parce que cette langue les fatigue. C'est que Toronto est une ville de mélomanes et que la prestation de l'artiste n'était pas à la hauteur de leurs critères de qualité. Surtout qu'il y avait là de la grande visite en la personne de MM. Mulroney et Bush.

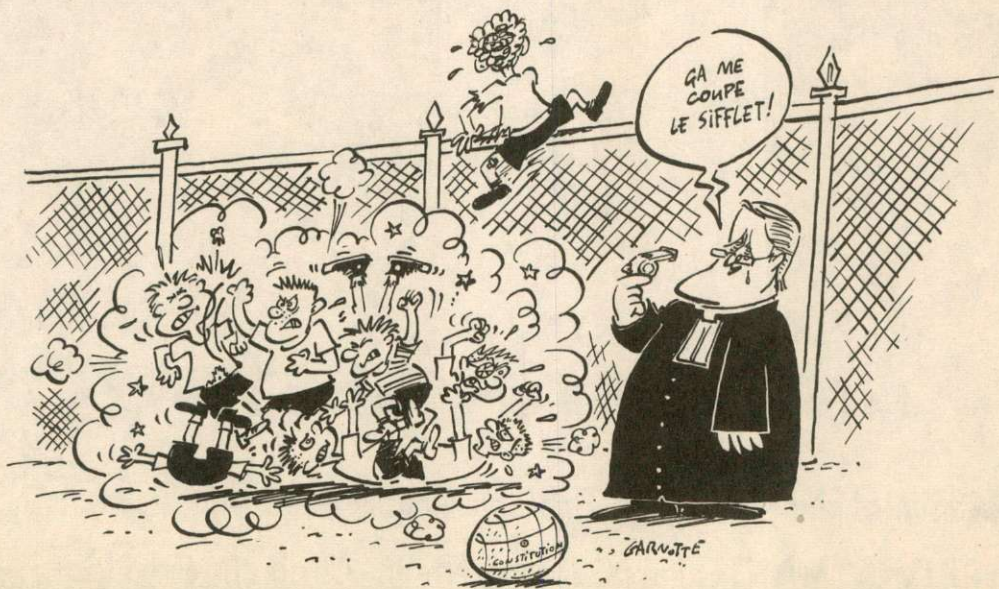
Et Raymond Malenfant qui accueille ses clients, y compris les francophones, en anglais dans son casino de Winnipeg! Quel chemin parcouru par ce petit gars de l'arrière-pays du Bas du fleuve. *Money speaks english.*

Bill Vander Zalm, de la Colombie britannique, assure que l'Ouest est prêt à se séparer; M. Getty, de l'Alberta, tient à ce que son poulain, d'un parti séparatiste de l'Ouest, soit nommé au Sénat. La charité chrétienne nous suggère par contre d'éviter de parler du Terre-Neuve Wells.

Le Canada Uni se porterait donc plutôt mal en cette saison pascale. 200 personnes ont d'ailleurs répondu à un appel à manifester pour ce Canada, le jour de Pâques, à Montréal. Les organisateurs en attendaient 100 000. Déception.

Chez nous, c'est plutôt tranquille, quoique le spectacle canadien ait quand même un je ne sais quoi de touchant avec, entre autres, les états d'âme des Bouchard & Bouchard d'Ottawa. Seul changement vérifié par les sondages des derniers mois: il semblerait qu'un nombre de plus en plus grand de Québécoises et de Québécois n'auront pas besoin d'aller à Niagara Falls pour s'apercevoir que loin d'être trop belle, la mariée canadienne ne l'est pas assez.

Michel Rioux



POUVOIR, ENSEMBLE, CONTRE L'APPAUVRISSEMENT



1^{er} MAI... MANIFESTATION!

RASSEMBLEMENT À 18h30: Parc Grand Tronc, Pointe Saint-Charles (Métro Charlevoix)

ARRIVÉE/MANIF: Parc Georges-Etienne Cartier (Métro Place St-Henri)

LA FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES